

# Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2

## Contexte

---

L'arrêté du 30 décembre 2014 modifie les dispositions relatives à la formation aux gestes et soins d'urgence et abroge l'arrêté du 3 mars 2006 ; Ce texte redéfinit les objectifs, la durée et contenu des formations, ainsi que les modalités de délivrance et les modèles des attestations correspondantes (AFGSU).

## Objectifs

---

- Identifier, alerter et protéger lors d'une urgence vitale.
- Intervenir dans une situation d'inconscience, d'obstruction des voies aériennes et d'hémorragie.
- Intervenir lors d'un arrêt cardiaque chez une victime.
- Intervenir efficacement dans toute situation d'urgence vitale.
- Connaître les caractéristiques des différentes situations d'urgence potentielle.
- Intervenir efficacement dans toute situation d'urgence potentielle.
- Connaître et intervenir au sein d'un dispositif lié aux risques collectifs.
- Intervenir au sein d'un dispositif lié aux risques collectifs.
- Inscrire son intervention dans le cadre d'un dispositif d'actualité.
- Identifier les pratiques et problématiques actuelles.
- Mettre à jour les compétences liées aux urgences vitales.

## Renseignements complémentaires

---

### Action de Formation Coordinée

### Date limite d'inscription :

15 Novembre 2023

## Programme

---

Nouveau programme disponible à partir de septembre 2024

**Public**

**Aides Médico-psychologique mentionnés à l'article R 451.95 du code de l'action sociale et des familles, Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la 4ème partie du code de la santé publique**

**Exercice**

**2024**

**Code de formation**

**5. 3**

**Nature**

**AFC**

**Organisé par**

**Consultation en cours**

**Durée**

**21 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**